

Bureau des concours et examens professionnels

CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE GRADE DE SECRÉTAIRE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE 2^{ème} CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES

(par ordre alphabétique)

Les candidats sont informés qu'en l'application du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Ainsi, seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés.

M. BEY Belkacem

M. CAMERLO Simon

M. CELLIER Clement

M. DE CONTO DZEUANG Clément

M. GAUDION Pierre

M. MORICET Grégory

M. TARUF Sofian

M. THELOT Quentin

Fait à Paris, le 13 mars 2025



La présente décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification, augmenté le cas échéant d'un délai supplémentaire de distance dans les conditions prévues aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative soit par un recours administratif soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.